

2016_CT2_327

OBJET : Développement économique et emploi - Interventions économiques - Modalités d'organisation du Technopole de l'environnement Arbois - Méditerranée suite à son intégration à la Métropole

Le 8 décembre 2016, le Conseil de Territoire du Pays d'Aix, s'est réuni en session ordinaire au Complexe Sportif et Culturel à Simiane-Collongue, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président du Territoire le 2 décembre 2016, conformément à l'article L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents : JOISSAINS MASINI Maryse – ARDHUIN Philippe – BARRET Guy – BONTHOUX Odile – BORELLI Christian - BOUDON Jacques – BOULAN Michel – BOUVET Jean-Pierre – BOYER Raoul – BRAMOULLÉ Gérard – BUCCI Dominique – CASTRONOVO Lucien-Alexandre – CESARI Martine – CHARRIN Philippe – CHAZEAU Maurice – CORNO Jean-François – de BUSSCHERE Charlotte – DELAVET Christian – DI CARO Sylvaine – FABRE-AUBRESPY Hervé – FERAUD Jean-Claude – FREGEAC Olivier – GACHON Loïc – GERARD Jacky – GOUIRAND Daniel – HOUEIX Roger – LAFON Henri – LHEN Hélène – MALLIÉ Richard – MENFI Jeannot – MERCIER Arnaud – MERGER Reine – MONDOLONI Jean-Claude – PELLENC Roger – PERRIN Jean-Marc – POLITANO Jean-Jacques – PRIMO Yveline – PROVITINA-JABET Valérie – RAMOND Bernard – RENAUDIN Michel – SALOMON Monique – SERRUS Jean-Pierre – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – TALASSINOS Luc – TAULAN Francis – TERME Françoise – YDE Marcel – ZERKANI-RAYNAL Karima

Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales : AMAROUCHE Annie donne pouvoir à PELLENC Roger – AMIEL Michel donne pouvoir à BUCCI Dominique – BACHI Abbassia donne pouvoir à MERGER Reine – BALDO Edouard donne pouvoir à de BUSSCHERE Charlotte – BENKACI Moussa donne pouvoir à BOUVET Jean-Pierre – CANAL Jean-Louis donne pouvoir à RENAUDIN Michel – CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle donne pouvoir à POLITANO Jean-Jacques – de SAINTDO Philippe donne pouvoir à PERRIN Jean-Marc – DEVESA Brigitte donne pouvoir à SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – GALLESE Alexandre donne pouvoir à BOUDON Jacques – GROSSI Jean-Christophe donne pouvoir à TERME Françoise – GUINIERI Frédéric donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse – JOISSAINS Sophie donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – LENFANT Gaëlle donne pouvoir à CASTRONOVO Lucien-Alexandre – MANCEL Joël donne pouvoir à FERAUD Jean-Claude – MEÏ Roger donne pouvoir à MENFI Jeannot – MICHEL Marie-Claude donne pouvoir à GACHON Loïc – MORBELLI Pascale donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude – NERINI Nathalie donne pouvoir à PRIMO Yveline – PAOLI Stéphane donne pouvoir à CHAZEAU Maurice – ROLANDO Christian donne pouvoir à DI CARO Sylvaine – ROUVIER Catherine donne pouvoir à BOYER Raoul – SLISSA Monique donne pouvoir à LAFON Henri – SUSINI Jules donne pouvoir à ZERKANI-RAYNAL Karima – TRAINAR Nadia donne pouvoir à FABRE-AUBRESPY Hervé

Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir : ALBERT Guy – ALLIOTTE Sophie – AMEN Mireille – AUGEY Dominique – BURLE Christian – CALAFAT Roxane – CIOT Jean-David – CRISTIANI Georges – DAGORNE Robert – FILIPPI Claude – GARELLA Jean-Brice – JOUVE Mireille – LAGIER Robert – LEGIER Michel – MALAUZAT Irène – MARTIN Régis – PEREZ Fabien – PIZOT Roger

Secrétaire de séance : Loïc GACHON

Monsieur Roger PELLENC donne lecture du rapport ci-joint.

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20161208-2016_CT2_327-
DE
Date de télétransmission : 20/12/2016
Date de réception préfecture : 20/12/2016

RAPPORT AU CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS D'AIX

Développement économique et emploi
Interventions économiques

■ Séance du 8 décembre 2016

05_2_02

■ **Modalités d'organisation du Technopole de l'environnement Arbois - Méditerranée suite à son intégration à la Métropole**

Madame le Président soumet pour avis au Conseil de Territoire le rapport suivant :

Métropole d'Aix-Marseille-Provence

RAPPORT AU CONSEIL DE LA MÉTROPOLE

Economie, nouvelles technologies, enseignement supérieur

■ **Séance du 15 décembre 2016**



■ **Modalités d'organisation du Technopôle de l'environnement Arbois - Méditerranée suite à son intégration à la Métropole**

Monsieur le Président de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de la Métropole le rapport suivant :

Par courrier du 17 octobre 2016, le Préfet des Bouches-du-Rhône a transmis au Président du Syndicat Mixte Europôle Méditerranéen de l'Arbois, au Président du Conseil Régional PACA, à la Présidente du Conseil Départemental 13 et au Président de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence, l'arrêté de fin d'exercice des compétences de ce syndicat Mixte et le transfert de l'ensemble de son personnel et de l'ensemble de ses biens, droits et obligations à la Métropole d'Aix-Marseille-Provence. La date d'effet de l'arrêté préfectoral est le 31 décembre 2016.

Lors de sa séance du 17 octobre 2016, le Conseil de la Métropole a délibéré pour prendre acte de la dissolution du Syndicat Mixte, du transfert de son personnel, de ses biens, droits et obligations à la Métropole avec un rattachement au Conseil de Territoire du Pays d'Aix à la date du 31 décembre 2016.

Cette délibération a posé le principe d'une organisation répondant aux préoccupations des élus, des partenaires et des experts scientifiques et universitaires avec la mise en place d'un comité de pilotage et d'un comité scientifique.

En effet, il est nécessaire de mettre en place une organisation de pilotage adaptée au fonctionnement quotidien du Technopôle qui se caractérise par une proximité avec les technopolitains et une capacité de réactivité pour répondre aux demandes et besoins d'intervention des partenaires et résidents.

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20161208-2016_CT2_327-
DE
Date de télétransmission : 20/12/2016
Date de réception préfecture : 20/12/2016

Pour mémoire, le Syndicat Mixte gérant le Technopôle de l'Environnement Arbois-Méditerranée était gouverné par un Comité Syndical composé de 9 Conseillers départementaux, 7 Conseillers communautaires et un Conseiller régional (avec autant de suppléants) présidé par Jean-Marc PERRIN, Conseiller Départemental, Adjoint au Maire d'Aix-en-Provence.

Ainsi, il est proposé la création de deux instances : un Comité de Pilotage et un Comité Scientifique.

- Le Comité de Pilotage

Le Président du Comité de Pilotage sera désigné par le Président de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence sur proposition de la Présidente du Conseil de Territoire du Pays d'Aix.

Il sera composé de treize membres et respectera les grands équilibres institutionnels :

- Six élus métropolitains :

La Présidente du Conseil de Territoire du Pays d'Aix, ou son représentant ;

Le Vice-président de la Métropole en charge du territoire numérique et de l'innovation technologique ;

Le Vice-président de la Métropole en charge du développement des entreprises et des zones d'activités ;

Le Conseil Métropolitain, membre du Bureau de la Métropole, en charge de la stratégie environnementale, du plan climat, de la prévention des risques ;

Le Conseil Métropolitain, membre du Bureau de la Métropole en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche, adjoint au maire de Marseille

Le Conseiller Métropolitain, vice-président du Conseil de Territoire du Pays d'Aix en charge du développement économique et de l'emploi ;

- Deux élu(e)s représentant la Région PACA. Ils (elles) devront être désigné(e)s par cette dernière.

- Deux élu(e)s représentant le Département des Bouches-du-Rhône. Ils (elles) devront être désigné(e)s par ce dernier.

- Un(e) élu(e) représentant la Ville d'Aix en Provence. Il (elle) devra être désigné(e) par cette dernière.

- Un(e) représentant(e) de la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence. Il (elle) devra être désigné(e) par l'institution dont il (elle) dépend.

- Un(e) représentant(e) de Aix Marseille Université. Il (elle) devra être désigné(e) par l'institution dont il (elle) dépend.

Le Comité de Pilotage aura pour mission de définir les grands axes de développement du Technopôle au service du territoire métropolitain et du Pays d'Aix, le Technopôle gardant comme objectifs principaux le développement de synergies entre le monde économique et celui de l'Enseignement Supérieur Recherche dans les domaines de l'environnement et du développement durable ainsi que l'aménagement des zones qui lui sont confiées, notamment la Zac du Petit Arbois et celle du Tourillon.

Ses réflexions se feront dans le cadre du schéma de développement économique métropolitain et en lien étroit avec le schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation.

Le Comité de Pilotage se réunira au minimum trois fois par an et émettra des avis transmis au Conseil de la Métropole et au Conseil de Territoire.

La durée de la participation des membres au Comité de Pilotage sera liée à celle des assemblées délibérantes ou institutions qui les ont désignés.

- Le Conseil Scientifique

Le Conseil Scientifique du Technopôle de l'Arbois existe depuis de nombreuses années. Il est proposé de le reconduire en le faisant évoluer (cf annexe jointe).

Il est composé de personnalités qualifiées de renom telles que Philippe Busquin (Ancien Commissaire Européen Chargé de la recherche scientifique) Gilles Bœuf (Ancien Président du Museum National d'Histoire Naturel) Alain Bensoussan (Membre de l'Académie des Sciences et Ancien Président du Centre National d'Etudes Spatial) Marc Guillaume (économiste) François Houllier (PDG de l'INRA) Jean-Paul Moatti (PDG de l'IRD), Pâris Mouratoglou (ancien PDG d'EDF énergies nouvelles) ...

Sa composition future devra s'adapter tenant compte de l'évolution de l'écosystème scientifique et industriel, notamment dans les domaines des risques environnementaux et du numérique.

Il est animé par le professeur Daniel Nahon (un des fondateurs du Technopôle et actuel Président du directoire de la recherche d'AMU).

Le Conseil Scientifique aura pour mission d'accompagner spécifiquement le Technopôle sur son développement scientifique (recherche fondamentale et recherche appliquée) en liaison avec les applications industrielles qui peuvent en découler.

Il se réunira deux fois par an.

Il émettra des avis et propositions d'actions au Comité de Pilotage.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération n°2016_CT2_107 du Conseil de Territoire du Pays d'Aix du 23 juin 2016 ;
- La délibération ECO 002-17/10/16 CM du Conseil de la Métropole du 17 octobre 2016 ;

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20161208-2016_CT2_327- DE Date de télétransmission : 20/12/2016 Date de réception préfecture : 20/12/2016

- L'arrêté mettant fin à l'exercice des compétences du syndicat mixte d'étude, d'aménagement, d'équipement et de gestion de l'Europole Méditerranéen de l'Arbois pris par le Préfet des Bouches-du-Rhône en date du 17 octobre 2016 ;

Oùï le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Délibère

Article 1 :

Est autorisée la création du Comité de Pilotage du Technopôle de l'Environnement Arbois Méditerranée dans la composition définie dans le rapport.

Article 2 :

Est autorisée la reconduction du Conseil Scientifique du Technopôle de l'Environnement Arbois dans les termes définis dans le rapport.

Article 3 :

Monsieur le Président de la Métropole ou son représentant est autorisé à engager les discussions avec les partenaires afin qu'ils participent à ces deux instances de gouvernance.

Article 4 :

Monsieur le Président de la Métropole ou son représentant est autorisé à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Pour enrôlement,
Le Vice-Président Délégué
Territoire numérique et
Innovation technologique

Gérard BRAMOULLÉ



ARRETE 2015-48

**DRESSANT LA LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL
SCIENTIFIQUE ET INDUSTRIEL**

LE PRESIDENT DU SYNDICAT MIXTE DE L'ARBOIS

- **Vu** le code général des collectivités,
- **Vu** les statuts du Syndicat Mixte de l'Arbois, modifiés,
- **Vu** la délibération n°3.4 en date du 23 février 1993, autorisant la prise en charge du fonctionnement du Conseil Scientifique et Industriel,
- **Vu** la délibération n°2003-599 en date du 23 décembre 2003, autorisant le remboursement des frais de déplacement des membres du CSI actuels et futurs, et disant que la liste est arrêtée et modifiée par le Président du Syndicat Mixte de l'Arbois,
- Considérant l'avis de Monsieur Daniel Nahon, Conseiller Scientifique.

Arrêté

ARTICLE 1

La liste des membres du Conseil Scientifique et Industriel est composée des personnalités suivantes :

Collège Scientifique

- Monsieur José ACHACHE
Professeur à l'Institut de Physique du Globe de Paris (IPGP)
Directeur de GEO (Group on Arth Observations) à Genève

- Monsieur Jean-Pierre ALIX
IR honoraire du CNRS
Secrétaire général de M.UR.S
Membre du comité déontologique du BRGM

- Monsieur Pierre BATTEAU
Professeur à Aix-Marseille Université
Institut d'Administration des Entreprises d'Aix en Provence

- Monsieur Alain BENSOUSSAN
Membre de l'Académie des Sciences et de l'Académie des technologies
Directeur de l'International Center for Decision and Risk Analysis (Dallas)
Professeur à l'université du Texas (Dallas)
Ancien Président du Centre National d'Etude Spatiales (CNES)

- Monsieur Gilles BOEUF
Professeur à l'université Pierre et Marie Curie
Ancien Président du Museum national d'histoire naturelle,
Ancien président du conseil scientifique de l'Ifremer

- Madame Fadila BOUGHANEMI
Administrateur principal à la Commission Européenne – Direction Générale
Recherche, programme de coopération scientifique internationale

- Monsieur Lazhar BOUOUNI
Professeur
Ancien Ministre de l'enseignement supérieur et de la Recherche de Tunisie

- Monsieur Philippe BUSQUIN
Ministre d'État de Belgique
Ancien Commissaire Européen Chargé de la recherche scientifique

- Monsieur Alain COLENO
Directeur de Recherche émérite à l'INRA

- Monsieur Michel COMBARNOUS
Membre de l'Académie des sciences et de l'Académie des Technologies

- Monsieur Patrice DEBRÉ
Professeur d'immunologie à La Pitié Salpêtrière
Ancien directeur scientifique de l'INSERM
Ancien ambassadeur de France pour le Sida et les maladies transmissibles

- Monsieur Henry DE LUMLEY
Directeur de l'Institut de Paléontologie Humaine Paris
Ancien directeur du Muséum national d'histoire naturelle
Membre de l'Académie des inscriptions et belles lettres

- Monsieur Omar FASSI-FEHRI
Secrétaire Perpétuel de l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques
Ancien ministre de la recherche scientifique du Maroc
- Madame Louise FRESCO
President of the Executive Board of Wageningen University
- Monsieur Jean-Gabriel GANASCIA
Professeur université Pierre et Marie Curie
Directeur du Labex OBVIL (humanités digitales)
Président du Comité Renouveau de l'Intelligence Artificielle (conseil scientifique défense)
- Monsieur Marc GUILLAUME
Économiste
Professeur à l'université Paris Dauphine et à l'Ecole Polytechnique
- Monsieur Bruno HAMELIN
Professeur d'Aix-Marseille université
Directeur de l'observatoire des sciences de l'univers « Phytéas »
Représentant la direction générale du CNRS
- Monsieur Philippe HARTEMANN
Professeur à l'université de Lorraine – CHU de Nancy
- Monsieur François HOULLIER
Président-directeur général de l'INRA
- Monsieur Alan KIRMAN
Professeur émérite à Aix-Marseille Université
Directeur d'Etudes à l'Ecole des Hautes Etudes des Sciences Sociales
Membre du département « Advanced Studies » à Princeton University
- Monsieur Roland KUPERS
Directeur de recherche à THNK
Visiting fellow at Oxford University
- Monsieur Jean-Paul MOATTI
Président directeur général de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD)
- Monsieur Fouad LAROUI
Professeur d'économétrie à l'université d'Amsterdam (Pays-Bas)
Écrivain Prix Goncourt de la nouvelle
- Monsieur Guy LAVAL
Membre de l'Académie des Sciences

<p>Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20161208-2016_CT2_327- DE Date de télétransmission : 20/12/2016 Date de réception préfecture : 20/12/2016</p>
--

- Monsieur Jean-Claude LHEMANN
Professeur Université Pierre et Marie Curie
Ancien président du conseil scientifique de l'École Normale Supérieure d'Ulm
Ancien président du conseil d'enseignement et de la recherche de l'École Polytechnique
Ancien directeur de la recherche du groupe Saint-Gobain, membre de l'Académie des technologies
- Monsieur Gérard MATHERON
Ancien PDG du CIRAD
- Monsieur Adolpho MELFI
Ancien recteur de l'université de Sao Paulo
- Monsieur Daniel NAHON
Professeur émérite à Aix-Marseille Université
Président du directoire de la recherche d'Aix-Marseille Université
Conseiller scientifique du Président du Technopôle Arbois-Méditerranée
- Madame Jeanne-Marie PARLY, présidente du CSI
Recteur
Professeur honoraire à l'Université Paris Dauphine
Ancien membre du Conseil d'Etat
Ancien directeur de Cabinet du Ministre de l'Education Nationale, de la Recherche et de la Technologie
- Monsieur Marc PENA
Professeur à Aix-Marseille université
Ancien Président de l'université Aix-Marseille 3
- Monsieur Michel PETIT
Ancien Directeur Général Adjoint pour la Recherche à l'École Polytechnique
Académie des Sciences
- Monsieur Jean-François TOUSSAINT
Professeur à l'université Paris-Descartes, Directeur de l'IRMES
Président du groupe expert « sport, santé et participation » à la Commission Européenne
Membre Haut Conseil de la Santé Publique (président groupe Adaptation et Prospective)
- Monsieur Jean-Cyril SPINETA
Ancien président-directeur général d'Air France-KLM



Collège Industriel

- Monsieur Jean-Pierre DECOR
Directeur Général de l'Institut des Sciences du Vivant à Lyon
Membre de l'Académie d'Agriculture

- Monsieur Michel DEPRAETERE
Président d'Environnement-Industrie
Administrateur de BP France

- Monsieur Pâris MOURATOGLOU
Ancien directeur d'EDF- Energies Nouvelles

- Monsieur Jacques PLANTEY
Ancien directeur général de la Société du Canal de Provence

- Madame Claire-Anne REIX
Directrice du programme Global Monitoring for Environment and Security (GMES) Thalès Alenia Space

- Monsieur Hervé SUTY
Directeur de la recherche et de l'innovation de Veolia Environnement

- Monsieur Bernard TRAMIER
Membre de l'Académie des technologies

ARTICLE 2

Monsieur le Directeur Général du Syndicat Mixte de l'Arbois est chargé de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 3

Le présent arrêté, établi en deux exemplaires originaux, sera transmis au représentant de l'Etat.

Ampliation sera adressée au Payeur du Syndicat Mixte de l'Arbois.

Fait à Aix-en-Provence, le 14 décembre 2015

LE PRESIDENT

Jean-Marc PERRIN

Le Président

- *Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de la notification.*

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20161208-2016_CT2_327-
DE
Date de télétransmission : 20/12/2016
Date de réception préfecture : 20/12/2016

OBJET : Développement économique et emploi - Interventions économiques - Modalités d'organisation du Technopole de l'environnement Arbois - Méditerranée suite à son intégration à la Métropole

Vote sur le rapport

Inscrits	91
Votants	73
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	73
Majorité absolue	37
Pour	73
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Territoire décide à l'unanimité de donner un avis favorable sur le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil de Territoire présents
Maryse JOISSAINS MASINI

Signé, le **16 DEC. 2016**

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20161208-2016_CT2_327-
DE
Date de télétransmission : 20/12/2016
Date de réception préfecture : 20/12/2016